

INTERVENTION DE JEAN-MARC AYRAULT,
PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE NANTES
À L'OCCASION DE LA RENCONTRE NATIONALE DES
CONSEILS DE DEVELOPPEMENT
(3 octobre 2002- 16h30)

Mesdames, Messieurs les Présidents et
membres des Conseils de
Développement...

Vous êtes nombreux aujourd'hui à vous
retrouver à Nantes pour confronter les
pratiques de ces nouveaux dispositifs
de la démocratie participative que sont
les Conseils de Développement.

Nantes a, je crois une vocation
particulière à vous accueillir puisque
nous avons mis en place ici en 1996,
avant que la loi ne la rende obligatoire,
la première structure d'expression de la
société civile auprès d'une structure
intercommunale.

Nous avons alors fait un pari : celui d'organiser l'expression de la société civile dans la durée; lui permettre d'exprimer sa vision du développement, en prenant le temps de la réflexion globale et distanciée.

L'expérience fait aujourd'hui, m'a-t-on dit, référence.

Cette réussite doit beaucoup à la méthode du Président Régent : écoute, ouverture, convivialité, pragmatisme, absence de formalisme.

Le Conseil de Développement a aujourd'hui pris toute sa place dans le paysage nantais. Il a su progressivement inventer un nouvel espace d'expression et de propositions

La démocratie participative traduit les aspirations de chacun à la parole permanente, à l'intervention, à la résistance parfois...

Nous avons donc besoin de nouveaux lieux où le mélange des expériences et des savoir-faire des citoyens peut s'opérer pour fournir aux décideurs des analyses et des perspectives. Ces espaces de croisements des informations, des idées... sont utiles.

Les Conseils de Développement, s'ils savent éviter le piège du formalisme, peuvent prendre une place fondamentale dans cette nouvelle donne.

D'autres lieux sont à développer aussi et je pense notamment aux conseils de quartiers que la récente loi sur la démocratie de proximité a confortés. Dans ce domaine aussi, nous avons une expérience à Nantes, démarrée, là encore, bien avant la loi.

Tous ces lieux de la société civile doivent constituer des dispositifs de veille. La société bouge à très grande vitesse et la veille économique, sociale, sociétale devient de plus en plus nécessaire. Il faut aussi faciliter tout ce

qui contribue à jeter des ponts entre les hommes, les territoires, les projets. Les Conseils de Développement peuvent être ainsi des lieux de “respiration” entre la société et les élus qu’elle s’est choisis.

Dans vos travaux, vous avez réfléchi à cette évolution de la société qui donne parfois aux modes de décision plus d’importance qu’à la décision elle-même: c’est un beau sujet de controverse. Mais, ce dont je suis sûr, en tout cas, c’est que nous devons réfléchir ensemble et en permanence sur le meilleur moyen de prendre les bonnes décisions.

Cela dit, si la démocratie participative offre aux citoyens une possibilité d’être partie prenante à la chose publique, elle n’a cependant pas vocation à se substituer aux modes de représentation en place. La démocratie participative

n'exonère évidemment pas le politique de sa mission de gestion et de décision.

Je voudrais conclure en insistant sur le rôle que peuvent prendre les Conseils de Développement dans la constitution des identités territoriales.

La force et l'attraction d'un territoire se mesurent à divers indices, dont l'un d'entre eux est la capacité à générer une culture commune et à développer des solidarités. C'est cet état d'esprit que les Conseils de Développement doivent incarner. À cet égard, l'initiative récente prise par les Conseils de Nantes, St Nazaire, Angers et Rennes d'engager, en dehors des circuits classiques, une dynamique commune me paraît de bonne augure: nous avons besoin de réfléchir sur la ville et les projets urbains de manière renouvelée. Nous sommes sans arrêt conduits par la gestion du quotidien à penser la ville comme une somme de

complexités, de craintes et de contraintes. C'est aussi un lieu de création, d'attraction, de civilisation.

Nous devons donc encourager les lieux de construction de l'intérêt général qui mêlent, comme le dit le Président Régent, l'utopie et le réalisme.

Je souhaite que vos échanges de pratiques et d'expériences vous permettent, chacun dans vos territoires, de construire, à travers les Conseils de Développement, ces espaces de dialogues et de propositions. Ils participeront ainsi à l'approfondissement de la démocratie locale.